

# **SAINTE AGATHE DES MONT**

Ici bat le cœur des Laurentides

## **CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER**

### **DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE**

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-EM-400-1**

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-EM-400 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 662 000 \$ POUR LE REMplacement DES MEMBRANES DE FILTRATION À L'USINE DE PRODUCTION DE L'EAU POTABLE, AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 304 000 \$**

Je, Anny Després, greffière adjointe, à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, certifie :

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter pour le *Règlement 2025-EM-400-1 modifiant le règlement numéro 2025-EM-400 décrétant une dépense et un emprunt de 1 662 000 \$ pour le remplacement des membranes de filtration à l'usine de production de l'eau potable, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 304 000 \$* est de 4 700;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 481;
- ☞ que le nombre de demandes reçues est de 0.

Je déclare

- X que le *Règlement numéro 2025-EM-400-1 modifiant le règlement numéro 2025-EM-400 décrétant une dépense et un emprunt de 1 662 000 \$ pour le remplacement des membranes de filtration à l'usine de production de l'eau potable, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 304 000 \$* est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Lecture faite à Sainte-Agathe-des-Monts, le 9 septembre 2025, à 19 h 01.

Anny Després, greffière adjointe

(Article 555 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)

# SAINTE AGATHE DES MONTS

Ici bat le cœur des Laurentides

## DÉCLARATION SOUS SERMENT

(Article 541 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)

---

Je soussignée, Paméla Gagnon de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, déclare que je remplirai mes fonctions de responsable de registre conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Sainte-Agathe-des-Monts, ce 9 septembre 2025

(S) PAMÉLA GAGNON

---

Paméla Gagnon

Affirmé solennellement devant moi, à Sainte-Agathe-des-Monts,

Ce 9 septembre 2025

(S) ANNY DESPRÉS

---

Anny Després  
Greffière adjointe